

COMMUNIQUÉ DE PRESSE SURVOL DU BASSIN PARISIEN / ETUDE ACNUSA – IAURIF

Le 21 mars 2002, une réorganisation de l'espace aérien en région Ile-de-France a été décidée. Dans le cadre de ses missions de contrôle et de diffusion d'une information transparente, l'ACNUSA suit de façon régulière la mise en œuvre de cette réorganisation.

En 2003 comme en 2002, elle a demandé à l'IAURIF de quantifier des personnes survolées à moins de 3 000 mètres par des avions en provenance ou à destination de Paris - Charles-de-Gaulle et de Paris - Orly.

Le bilan est globalement positif, la population du Bassin parisien - survolée par des avions à moins de 3 000 mètres - a diminué :

- configuration face à l'ouest : baisse de 42% entre 2003 et 2002 soit 825 000 habitants,
- configuration face à l'est : diminution de 25%, soit 606 000 habitants.

Ces améliorations sont respectivement dues :

- en provenance de Paris - Charles-de-Gaulle et dans la zone située au nord-ouest de Paris, les flux - très diffus en 2002 - sont mieux délimités quelles que soient les classes d'altitude,
- en provenance ou à destination l'aéroport de Paris – Orly, l'appropriation de la réorganisation par le contrôle aérien a fait diminuer les zones de survol.

En revanche :

- plus de deux millions de personnes sont survolées à moins de 3 000 mètres par des avions à destination et/ou en provenance des deux plateformes (1 146 000 en configuration face à l'ouest et 1 847 000 en face à l'est),
- la population survolée par des appareils à moins de 1 000 mètres n'a pas diminué dans les proportions initialement prévues par la DGAC.

Les personnes toujours survolées jusqu'à 3 000 mètres, quelle que soit la configuration de vent sont désormais comptabilisées :

- près de 343 000 habitants du Bassin parisien sont survolés toute l'année à moins de 3 000 mètres,
- plus de 65 300 habitants le sont à moins de 2 000 mètres,
- et près de 10 400 personnes à moins de 1 000 mètres.

Parmi les solutions pouvant soulager les populations survolées, **l'Autorité rappelle ses recommandations :**

- définir et garantir une altitude minimale par paliers afin que les avions ne soient pas trop bas, trop loin des pistes,
- mettre en œuvre à chaque fois que c'est possible la procédure « approche en descente continue ».

POPULATION SURVOLEE EN 2003

CONFIGURATION FACE A L'OUEST							
CLASSE DE SURVOL	PARIS-ORLY			PARIS - CHARLES-DE-GAULLE			TOTAL ORLY + PARIS CHARLES-DE-GAULLE
	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	
DE 0 A 1000 METRES	1778	27 646	29 424	18 978	25 564	44 542	73 966
DE 1000 A 2000 METRES	39 075	55 157	94 232	69 573	66 759	136 332	230 564
DE 2000 A 3000 METRES	43 897	79 047	122 944	608 683	109 484	718 167	841 111
TOTAL	84 750	161 850	246 600	697 234	201 807	899 041	1 145 641

CONFIGURATION FACE A L'EST							
CLASSE DE SURVOL	PARIS-ORLY			PARIS - CHARLES-DE-GAULLE			TOTAL ORLY + PARIS CHARLES-DE-GAULLE
	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	DEPART	ARRIVEE	TOTAL	
DE 0 A 1000 METRES	27 395	13 531	40 926	611	314 301	314 912	355 838
DE 1000 A 2000 METRES	79 765	55 673	135 438	23 300	762 248	785 548	920 986
DE 2000 A 3000 METRES	97 504	8 904	106 408	107 490	356 607	464 097	570 505
TOTAL	204 664	78 108	282 772	131 401	1 433 156	1 564 557	1 847 329